

**RAPPORT DE MINORITE DE LA COMMISSION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Olivier Epars et consorts - Vélos dans les transports publics, stoppons l'hypocrisie**

**1. POSITION DU POSTULANT**

Ma position a déjà été en partie décrite dans le rapport de majorité et je compléterai comme suit :

Tout d'abord il s'agit bien d'une demande de gratuité uniquement pour Mobilis et non pas pour le niveau national car le tarif national de 12.- /vélo/ jour paraît adapté à l'ampleur du réseau.

Au niveau vaudois, cette mesure de gratuité favoriserait clairement l'usage des transports publics lors des loisirs, pour se rendre dans des endroits peu accessibles du canton, par exemple dans le Jura pour éviter une grosse montée sur une route peu attractive pour le vélo.

On peut constater que passablement de gens gardent une voiture pour l'utiliser uniquement durant leurs loisirs. Prendre cette mesure contribuerait à stimuler une partie de ces personnes à se défaire complètement de leur voiture. Cette mesure serait particulièrement utile durant la période chaude, la plus propice au cyclisme. C'est la période où la production d'ozone liée au trafic motorisé est maximum. C'est un gaz irritant pour les bronches et qui plus est se forme surtout hors des villes. L'emploi plus large du vélo diminuerait cette production et serait une mesure de salubrité publique bienvenue. Il est urgent de favoriser ce transfert modal, même modeste, par ce biais.

Au sujet de la surcharge des trains par les vélos qui viendraient en nombre : nos trains modernes ont des places prévues pour les vélos. Durant les week-ends, particulièrement les dimanches, les trains sont loin d'être bondés.

Enfin, je ne vois pas en quoi le fait de dire que cela provoquerait la demande des propriétaires de chiens est un motif pour renoncer à cette gratuité pour les vélos. Les personnes qui ont un chien, les considèrent souvent comme pratiquement une personne, or les personnes paient un billet suffisant. Et à ma connaissance, les propriétaires de chiens que l'on prend sur ses genoux ne doivent pas leur prendre de billet.

D'avance je vous remercie pour votre soutien au principe de la gratuité du transport des vélos sur le réseau Mobilis.

La Tour-de-Peilz, le 24 septembre 2013

Le rapporteur :  
(Signé) Olivier Epars